

Les bateliers de Gand ont laissé mieux qu'un écusson. C'est un grand gonfanon que l'on peut voir encore au Musée Archéologique de cette ville (n° 787.) Le centre est occupé par un médaillon peint sur toile, décoré d'un trois-mâts en pleine mer, battant pavillon d'Espagne. Près du médaillon, les armes d'Espagne et celles d'Autriche. Au centre, les armes de Gand et vers le bas, l'écusson du Vieux Bourg. Trophées d'ancres en sautoir surmontés d'une étoile à six rais. Un médaillon ovale renferme l'inscription suivante :

Desen standaert is doen maecken de ghemeene gulde broeders van H. Moeder St Anna onderhaudende in de cathedrale Kerk van St Baefs, als vader Livinius Inghels. Anthon auden vader Joos Naesens, Jan van Paemel, Abraham Hebbe. Jan van Reyschoot..... Als cnappe Francies d'Heere, Anno 1701.

Cet étendard a été fait pour l'association commune des confrères de la sainte mère Anne existant en la cathédrale de Saint-Bavon, sous la présidence de... *et les noms* Fait par (?) François d'Heere, l'an 1701.

Sur la face opposée les armes d'Espagne et d'Autriche, médaillon en toile peinte représentant sainte Anne, la Vierge et l'Enfant. Armes de Gand et du Vieux Bourg. Portrait équestre de Charles II d'Espagne.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux arbalétriers qui n'aient pris notre sainte pour patronne, peu importe la raison de ce choix. Ceux de Beerlingen nous sont peu connus, et tout ce que nous pouvons savoir à leur sujet, c'est que leurs chartes ayant péri dans un incendie, en février 1654, ils en dressèrent de nouvelles qui furent confirmées le 16 mai 1661 (1). Mais nous possédons quelques renseignements un peu moins sommaires sur les Arbalétriers d'Enghien et en même temps sur la dévotion si généreuse d'Anne de Croy envers sa patronne.

Donc, par acte du 6 octobre 1634, Anne de Croy, dame d'Enghien, ordonne à son fils aîné " d'ériger une confrérie d'arbalétriers à l'honneur de sainte Anne en son chasteau d'Enghien." Cette confrérie noble devait dépendre uniquement de la famille d'Arenberg. Sa fondatrice avait désigné pour en faire partie le comte d'Arenberg, son fils aîné, ses enfants, les officiers principaux de sa maison et ceux de la ville d'Enghien, au nombre de douze ou quinze.

" Les confrères devront, selon l'acte précité, s'armer d'arbalètes et s'exercer au tir tous les dimanches, afin de pouvoir concourir

(1) *Analectes p. serv. à l'Hist. eccl. de la Belgique*, t. ix, p. 421.